



COMMUNICATION FINANCIERE

au 31 Décembre 2023



COMMUNICATION FINANCIERE CHIFFRES AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le conseil d'administration de TMPA s'est réuni le 20 février 2024 en vue d'examiner l'activité et d'arrêter les comptes au titre de l'exercice 2023.

« Tanger Med Port Authority » par abréviation « TMPA », est la filiale de « Tanger Med Special Agency » en charge de la gestion du Port Tanger Med 1, du Port Passagers et rouliers et du Port Tanger Med 2.

L'année 2023 a été marquée par la croissance de l'ensemble des indicateurs portuaires. **8,6** millions de conteneurs ont été traités soit **95%** de la capacité nominale, un résultat en avance de 4 ans par rapport aux objectifs.

Le complexe portuaire Tanger Med maintient son leadership méditerranéen et africain, il confirme également son rôle comme plateforme de référence pour les importations et exportations nationales.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES TRAFICS DU COMPLEXE PORTUAIRE TANGER MED



122 M (T)
Tonnage Global
+13,6% PAR RAPPORT À 2022



8,6 MEVP* **Conteneurs**+13,4% PAR RAPPORT À 2022



477 993

Camions TIR

+4,1% PAR RAPPORT À 2022



578 446
Véhicules Neufs
+21% PAR RAPPORT À 2022



9,8 M (T)
Vrac Liquide
+6% PAR RAPPORT À 2022



*Équivalent Vingt Pieds

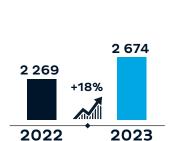
INDICATEURS FINANCIERS

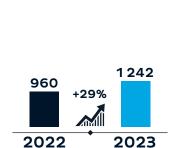
EBE

en Mdhs

en Mdhs 3 649 3 111 +17%

2022





RÉSULTAT NET

en Mdhs



2023







COMPTES SOCIAUX DE TANGER MED PORT AUTHORITY

TANGER MED PORT AUTHORITY

AU 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIF			EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDEN
		Brut	Amort & provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	(A)	193 800	62 979	130 820	44 273
Frais préliminaires					
 Charges à repartir sur plusieurs exercices 		193 800	62 979	130 820	44 273
Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(B)	10 084 643	95 141	9 989 502	9 982 851
 Immobilisation en recherche et développeme 					
 Brevets, marques, droits et valeurs similaires 		115 533	95 141	20 392	18 382
Fonds commercial		9 957 749		9 957 749	9 957 749
 Autres immobilisations incorporelles 		11 362		11 362	6 720
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(C)	24 653 931	5 734 582	18 919 350	19 130 533
• Terrains					
Constructions		22 173 074	5 129 229	17 043 845	16 932 681
 Installations techniques, matériel et outillage 	9	580 721	424 087	156 634	165 853
Matériel transport		18 702	13 681	5 022	6 667
 Mobilier, matériel de bureau et aménagements dis 	uers	243 277	164 240	79 036	79 679
 Autres immobilisations corporelles 		3 599	3 344	255	401
 Immobilisations corporelles en cours 		1 634 558		1 634 558	1945 252
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	(D)	44 795		44 795	44 795
 Prêts immobilisés 					
 Autres créances financières 		44 795		44 795	44 795
Titres de participation					
 Autres titres immobilisés 					
	(E)	37 159		37 159	77 377
 Diminution des créances immobilisées 					
 Augmentation des dettes financières 		37 159		37 159	77 377
TOTAL I (A+B+C+D+E)		35 014 328	5 892 702	29 121 626	29 279 828
STOCKS (F)		14 129		14 129	9 147
Marchandises					
 Matières et fournitures, consommables 		14 129		14 129	9 147
Produits en cours					
 produits intermédiaires et produits résiduels 					
Produits finis					
	(G)	803 712	158 668	645 043	894 370
 Fournis. débiteurs, avances et acomptes 		11 238		11 238	13 875
Clients et comptes rattachés		666 991	158 668	508 322	758 891
Personnel					
• Etat		75 704		75 704	74 324
Comptes d'associés					
Autres débiteurs		28 817		28 817	40 536
 Comptes de régularisation-Actif 		20 962		20 962	6 744
	(H)	1 664 419		1 664 419	931 443
	(1)	2 401		2 401	778
(Éléments circulants)					
TOTAL II (F+G+H+I)		2 484 660	158 668	2 325 992	1835 738
TRÉSORERIE-ACTIF		162 812		162 812	232 050
Chèques et valeurs à encaisser					
Banques, TG et CCP		162 808		162 808	232 040
Caisse, Régie d'avances et accréditifs		3		3	10
TOTAL III TOTAL GÉNÉRAL I+II+III		162 812	6 051 370	162 812	232 050
		37 661 800		31 610 430	31 347 617

		COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	HORS T	AXES AU 3	1.12.2023	EN I	MILLIERS DH
				OPER	ATIONS		
		NATURE		Propres à l'exercice	concernant les exercices précédent	TOTAUX DE L'EXERCICE 3=2+1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	I.	PRODUITS D'EXPLOITATION			-		
		Ventes de marchandises			-		
		Ventes de biens et services produits		3 648 922	-	3 648 922	3 111 161
		Chiffres d'affaires		3 648 922	-	3 648 922	3 111 161
		Variation de stock de produits			-		
		 Immobilisations produites pour l'Ese p/elle-même 			-		
z		Subvention d'exploitation			-		
ĕI		Autres produits d'exploitation		4 194	-	4 194	4 194
≱		Reprises d'exploitation; transfert de charges		25 838	-	25 838	22 899
EXPLOITATION			TOTAL I	3 678 954	-	3 678 954	3 138 254
చ		CHARGES D'EXPLOITATION			-		
Ξ		Achats revendus de marchandises			-		
۳.		· Achat consommes de matières et de fournitures		522 390	-	522 390	467 265
		Autres charges externes		327 502	-	327 502	260 674
		∘ Impôts et taxes		7	-	7	8
		Charges de personnel		124 752	-	124 752	114 115
		Autres charges d'exploitation			-		
		Dotations d'exploitation		1 033 568	-	1033568	913 065
			OTAL II	2 008 219	-	2 008 219	1 755 127
		RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-	1 670 735	1 383 127
		PRODUITS FINANCIERS			-		
		 Produits des titres de participation et autres titres Immo 	obilises		-		
絽		Gains de change		28 476	-	28 476	87 372
ᇹ		Intérêts et autres produits financiers		52 575	-	52 575	13 079
z		Reprises financières; transfert de charges		78 154	-	78 154	12 083
FINANCIER			OTAL IV	159 205	-	159 205	112 534
ᇤ		CHARGES FINANCIÈRES			-		
		Charges d'intérêts		394 741	-	394 741	410 201
		Pertes de changes		15 191	-	15 191	13 151
		Autres charges financières			-		
		Dotations financières		34 541	-	34 541	78 154
		RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)	OTAL V	444 473	-	444 473	501 506
		RÉSULTAT COURANT (III+VI)			-	-285 268	-388 972
		RESULIAI COURANI (III+VI)				1385 467	994 155

2) Achats revendu ou consommés : achats -variation de stocks

		OPÉRATIONS			
	NATURE	Propres à l'exercice 1	Exercices précédents 2	TOTAUX DE L'EXERCICE .3=2+1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDEN
VII.	RÉSULTAT COURANT (reports)		-	1385 467	994 155
	PRODUITS NON COURANTS		-		
	Produits des cessions d'immobilisations		-		
	Subventions d'équilibre		-		
	Reprises sur subventions d'investissement	12 924	-	12 924	12 924
	Autres produits non courants	5 248	-	5 248	4 089
	Reprises non courantes; transferts de charges	100 000	-	100 000	
	TOTAL VIII	118 172	-	118 172	17 014
	CHARGES NON COURANTES		-		
	Valeurs nettes d'amort, des Immo cédées	12	-	12	665
	Subventions accordées		-		
	Autres charges non courantes	181 615	-	181 615	50 230
	Dotations non courantes aux amortiss, et provision	80 000	-	80 000	
	TOTALIX	261 627	-	261 627	50 895
	RESULTAT NON COURANT (VIII- IV)		-	-143 455	-33 882
	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)		-	1 242 013	960 273
	IMPOTS SUR LES RESULTATS		-		
	RESULTAT NET (XI - XII)		-	1 242 013	960 273
			-		
			-		
	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)		-	3 956 331	3 267 802
	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)		-	2 714 318	2 307 528
	RESULTAT NET (XIV - XV)		-	1 242 013	960 273

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	- AUTOFINANCEMENT	EN MILLIERS DE
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	<u> </u>	
* Bénéfice +	1 242 013	960 273
* Perte -		
Dotations d'exploitation	1 031 907	901890
Dotations financières	34 541	77 377
Dotations non courantes	80 000	
Reprises d'exploitation		
Reprises financières	77 377	
Reprises non courantes (2)(3)	12 924	12 924
Produits des cessions d'immobilisation (1)		12.524
Valeurs nettes des immobilisations cédées	12	665
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	2 298 172	1 927 281
Distributions de bénéfices	638 582	364 881
AUTOFINANCEMENT	1 659 591	1562 399

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
APITAUX PROPRES		PRECEDENT
Capital social ou personnel (1)	17 400 000	17 400 000
Moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé dont vers		
Moins : Capital appelé		
Moins : Dont versé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	1 066 947	1 066 947
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	67 878	19 865
Autres réserves		
Report à nouveau (2)	273 678	
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice (2)	1 242 013	960 273
OTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	20 050 516	19 447 085
APITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	272 623	285 547
Subventions d'investissement	272 623	285 547
Provisions réglementées		
APITAUX PROPRES ASSIMILES (Ajout)		
ETTES DE FINANCEMENT (C)	9 639 119	10 217 989
Emprunts obligataires	4 905 000	5 075 000
Autres dettes de financement	4 734 119	5 142 989
ETTES DE FINANCEMENT (Ajout)		
ROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	895 155	568 320
Provisions pour charges	860 614	490 944
Provisions pour risques	34 541	77 377
CARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	67 013	12 323
Augmentation des créances immobilisées		
•Diminution des dettes de financement OTAL I (A+B+C+D+E)	67 013	12 323
OTAL I (A+B+C+D+E)	30 924 426	30 531 264
ETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	683 948	797 250
Fournisseurs et comptes rattaches	390 548	475 483
Clients créditeurs, avances et acomptes	15 156	21 653
Personnel	4 712	4 976
Organismes sociaux	11 778	11 513
Etat	40 389	35 705
Comptes d'associés		
Autres créances	13 313	21 514
Comptes de régularisation - passif	208 051	226 406
UTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		778
CARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)(ELEMENTS CIRCULANTS)	2 056	18 325
DTAL II (F+G+H)	686 004	816 352
RÉSORERIE PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	0	0
OTAL III	0	0
OTAL I+II+III	31 610 430	31 347 617

	ETAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE	GESTION (E.S.G)	EN MILLIERS DE
		EXERCIC	Ε
		EMPLOIS	EXERCICE PRECEDENT
	Ventes de marchandises (en l'état)	<u>'</u>	<u>'</u>
I.	Achats revendus de marchandises MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT		
	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	3 648 922	3 111 161
	Ventes de biens et services produits	3 648 922	3 111 161
	Variation de stocks de produits Immobilisations produites par lEse pour elle même		
III.	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	849 892	727 939
	Achats consommes de matières et fournitures	522 390	467 265
	Autres charges externes VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	327 502 2 799 030	260 674 2 383 222
IV.	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	2 /99 030	2 383 222
	Subventions d'exploitation		
	Impôts et taxes	7	8
	Charges de personnel	124 752	114 115
	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	2 674 271	2 269 098
	Autres produits d'exploitation	4 194	4 194
	Autres charges d'exploitation		
	Reprises d'exploitation: transfert de charges	25 838	22 899
	Dotations d'exploitation	1033568	913 065
/I.	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	1 670 735	1 383 127
/II.	RÉSULTAT FINANCIER	-285 268	-388 972
/III.	RÉSULTAT COURANT (+ OU -)	1385 467	994 155
IX.	RÉSULTAT NON COURANT (+ OU -)	-143 455	-33 882
	Impôts sur les résultats	1040.042	
X.	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	1 242 013	960 273

		EXERCICE	VARI	TIONS A-B	
MASSES	EXERCICE A	PRÉCÉDENT B	EMPLOIS C	RESSOURCES D	
Financement Permanent	30 924 426	30 531 264	0	393 162	
Moins actif immobilisé	29 121 626	29 279 828	0	158 202	
Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	1802800	1 251 436	0	551 363	
Actif circulant	2 325 992	1835738	490 254	0	
Moins passif circulant	686 004	816 352	130 348	0	
= Besoin de Financement global (4-5) (B)	1639 988	1 019 386	620 602	0	
TRÉSORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	162 811	232 050	0	69 239	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
MASSES	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE				
· L'EXERCICE (FLUX)				
- AUTOFINANCEMENT (A)		1 659 591		1562399
+ Capacité d'autofinancement		2 298 172		1 927 281
- Distributions de bénéfices		638 582		364 881
· CESSIONS ET RÉDUCTIONS				
D'IMMOBILISATIONS (B)				
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles				
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX				
PROPRES ET ASSIMILES (C)				
+ Augmentation du capital , apports				
+ Subventions d'investissement				
- AUGMENTATION DES DETTES				
∘ DE FINANCEMENT (D)		416 055		380 296
(nettes de primes de remboursement)				
TOTAL RESSOURCES STABLES				
(A+B+C+D)		2 075 646		1942 696
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
- ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS				
D'IMMOBILISATIONS (E)	498 957		874 452	
 + Acquisitions d'immobilisations incorpor. 	7 414		12 766	
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	491543		861 685	
+ Acquisitions d'immobilisation financières				
+ Augmentation des créances immob.				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX				
PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES	900 017		638 205	
DE FINANCEMENT (G)				
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	125 308		36 238	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES				
(E+F+G+H)	1 524 282		1548 895	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT				
GLOBAL (B.F.G)	620 602		870 874	
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE		69 239	0	477 073
TOTAL GÉNÉRAL	2 144 884	2 144 884	2 419 768	2 419 768

COMPTES SOCIAUX DE TANGER MED PORT AUTHORITY



AU 31 DÉCEMBRE 2023



Deloitte.

Boulevard Sidi Mohammed Berabde Båtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage- La Marina - Casablanca

Aux Actionnaires de la société AUA, ACCIONNAIRES de la Société
TANGER MED PORT AUTHORITY S.A (Ex TANGER MED II S.A)
Zone Franche Ksar El Majaz Oued R'Mel
Commune Anjra, Route de Fnideq
Tanger

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1° JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **TANGER MED PORT AUTHORITY S.A**, qui comprenent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice dos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 20 323 139 009,95 MAD dont un bénéfice net de 1 242 012 930 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TANGER MED PORT AUTHORITY S.A au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Cou questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Deloitte.

Reconnaissance du chiffre d'affaires lié aux redevances variables de concessi des activités de conception, construction, exploitation du terminal conteneur aux droits nautiques et droits de port sur navires ; et aux droits de port sur marchandises

Questions clefs identifiées

En application des termes des documents de concession, TMPA concède au concessionnaire, le droit d'effectuer les opérations de conception, de financement, de réalisation et de mise en service du terminal à conteneurs à l'intérieur du périmètre de la concession, en contrepartie d'une redevance variable et fixe. La redevance variable est facturée en fonction du volume d'activité cumulé durant l'exercice.

Les droits de port sur navires et les droits nautiques sont facturés pour tout navire franchissant les limites administratives du

Les droits de port sur marchandises sont applicables aux conteneurs et font l'objet d'une facturation à l'unité EVP (équivalent vingt pieds) par type d'opération.

En raison de leurs contributions dans le chiffre d'affaires total de la société et de leurs modalités de détermination, ces redevances et droits sont considérés comme un point clé de l'audit.

Nos réponses

Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :

- · Prendre connaissance du dispositif de contrôle interne relatif à la facturation des redevances de
- facturation des redevances de concessions, à la gestion des escales et aux droits de port;

 Tester les activités de contrôles clés mises en place par la direction pour fiabiliser les données utilisées pour la détermination des redevances et droits;

 Tester par sondage les modalités clefs déterminant les redevances et droits et leurs calculs.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreure

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'informancière de la société.

Crowe

Deloitte.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de syr

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau étevé d'assurance, qui ne garantit touteios pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

- exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

 Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalles significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la faisification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

 Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette demière;

 Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évenements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous conclusons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport su les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude où ces sers non exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Deloitte.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vénfications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 février 2024

Les Commissaires aux Comptes

CROWE HORWATH DELOITTE AUDIT

Adib Benbrahim



TANGER MED PORT AUTHORITY S.A "TMPA" SOCIETE ANONYME A CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE 17.400.000.400 DIRHAMS CONVERTIBLES REGISTRE DU COMMERCE N° 45349, TANGER – ICE N° 000053439000022 SIEGE SOCIAL : ZONE FRANCHE DE KSAR EL MAJAZ, OUED R'MEL,

COMMUNE ANJRA ROUTE DE FNIDEQ - TANGER

AVIS DE RÉUNION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société TANGER MED PORT AUTHORITY S.A par abréviation TMPA, Société Anonyme, au capital de 17.400.000.400 de Dirhams convertibles, ayant son siège à la Zone Franche de Ksar El Majaz, Oued R'Mel, Commune Anjra route de Fnideq – Tanger, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, qui se tiendra le 29 mars 2024 à 10 heures au bureau de TMSA, Route de Rabat à Tanger, en vue de délibérer sur l'ordre du iour suivant:

- Ratification des modalités de la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires.
- 2. Présentation de l'activité de l'exercice 2023 et examen du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.
- 3. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2023 et sur les conventions visées à l'article 56 loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.
- 4. Approbation des conventions réglementées conformément à l'article 56 et suivant de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée
- 5. Approbation des comptes de l'exercice annuel clos le 31 décembre 2023.
- 6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- Affectation du résultat de l'exercice 2023. 7.
- 8. Ratification de la cooptation d'un administrateur.
- 9. Désignation du commissaire aux comptes.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi nº17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception 20 jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROJET DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et la considère valable dans tous ses effets.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice faisant apparaître un résultat net bénéficiaire de 1242 012 930,00 Dirhams.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et définitif de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2023 comme suit :

1242 012 930,00 Dirhams - Bénéfice net comptable : 62 100 646,50 Dirhams - Réserve légale : 1179 912 283,50 Dirhams - Bénéfice distribuable : - Dividendes: 943 929 826,80 Dirhams - Report à nouveau: 235 982 456,70 Dirhams

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende total de 943 929 826,80 Dirhams et d'affecter au compte report à nouveau le solde non distribué. La date de mise en paiement du dividende est fixée au 30 septembre 2024.

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi nº 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation en qualité d'administrateur de Monsieur Mustapha FARES, Secrétaire Général du Ministère de l'Équipement et de l'Eau.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que la mission du commissaire aux comptes DELOITTE est arrivée à son terme et décide de nommer commissaire aux comptes pour la durée légale de trois (3) années 2024, 2025, 2026.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités prévues par la loi.